



## Communiqué de presse

Talence, le 26 août 2019

**A partir du 2 septembre prochain, les données de Talence seront accessibles et utilisables par tout citoyen connecté. Bordeaux Métropole a créé une plateforme numérique en open data avec six villes-pilotes.**

En juin 2018, dans le sillon de la loi pour une république numérique du 7 octobre 2016, Bordeaux Métropole a lancé son « atelier open data » dans l'idée de créer une vaste plate-forme ouverte à tous concernant des données diverses et variées en provenance de l'établissement public et des 27 communes qui le composent. L'objectif est de laisser toute personne consulter et utiliser gratuitement une multitude d'informations sur différents thèmes : voirie, citoyenneté, territoire, nature, déplacements... Elle pourra les consulter mais aussi les sélectionner, les traiter et les mettre en valeur selon ses choix.

Dans un premier temps, six villes\* ont été désignées villes-pilotes dont Talence pour fournir les premières données et tester la plateforme : [opendata.bordeaux-metropole.fr](http://opendata.bordeaux-metropole.fr). Les données talençaises seront en ligne le 1<sup>er</sup> septembre. On y trouvera des données consultables sur 12 types (« jeux ») de données parmi lesquels le top 100 des prénoms masculins et féminins sur les trois dernières années, la carte des points d'eau, des assistantes maternelles, des jardins partagés ou encore des aires de jeux. Une fois la dynamique open data lancée, la ville pourra publier, dès la fin de l'année, d'autres thèmes : par exemple, l'agenda culturel de la ville, la carte des arbres suivis par le service des jardins, etc. Certaines informations seront communes aux autres villes-pilotes comme par exemple la liste des délibérations et arrêtés municipaux, la liste des prénoms, etc. Ce tronc commun ne sera disponible qu'au cours de l'année 2020.

L'open data, ou « donnée ouverte » est un concept simple : il s'agit de valoriser des données pouvant être exploitées et réutilisées par des particuliers, des entreprises, des associations... A certaines conditions : ces données doivent être complètes, primaires, accessibles, exploitables, non-discriminatoires, libres de droits, permanentes et gratuites. Les informations portant atteinte au secret médical ou commercial, à la sécurité nationale ou des personnes, à la protection de la vie privée ou au droit à la propriété intellectuelle ne seront pas partagées.

Cette ouverture des données comporte plusieurs enjeux pour les collectivités et les citoyens :

- un enjeu participatif pour inciter le citoyen à traiter et s'approprier des informations de son quotidien, proposer une autre approche, un autre traitement, une autre analyse.
- un enjeu éthique : offrir au citoyen la possibilité d'accéder facilement à des informations pas toujours utilisées dans la sphère publique ou médiatique, pour les porter à la connaissance de tous et y apporter un autre éclairage. De ce fait, l'open data renforce la transparence de l'action publique. C'est aussi un outil de communication et de simplification pour les communes qui font connaître les informations par un nouveau canal et simplifient l'accès à l'information des services.

\*Bègles, Bordeaux, Mérignac, Pessac, le Taillan-Médoc et Talence

### CONTACTS PRESSE :

**Talence : Claudia Courtois** : 05 56 84 78 19 [communication@talence.fr](mailto:communication@talence.fr)